

## ÉDITO



**E**n cette période agitée d'élections, à la sortie d'une campagne et d'une élection présidentielle inédite où tous les repères traditionnels ont été mis à mal et avant les prochaines élections législatives, il paraît opportun de prendre un peu de recul et de tenter d'en faire une analyse sereine.

### Que voit-on se dessiner ?

D'un côté un Président de la République se disant « progressiste » mais qui compte poursuivre les politiques libérales mises en œuvre depuis trente ans et aggravées par les politiques d'austérité appliquées sur le dernier mandat.

- **Supprimer l'Impôt Sur la Fortune, est-ce un progrès ?**
- **Réduire les dépenses de santé, est-ce un progrès ?**
- **Remettre en cause les droits du Travail, est-ce un progrès ?**
- **Diminuer les cotisations sociales en affaiblissant ainsi le budget de la Sécurité Sociale, est-ce un progrès ?**

Enfin, et pour ce qui nous concerne plus directement, **continuer d'étrangler les collectivités en leur demandant à nouveau 10 milliards d'économie, ne peut que fragiliser les collectivités** (peut-être est-ce une volonté...) en freinant leurs investissements (-25% par exemple dans le BTP lors des 3 dernières années) et donc en cascade en mettant en péril le tissu économique local.

La Cour des Comptes a d'ailleurs écrit dans son rapport 2016 que « le recul de l'investissement public local est sans précédent depuis plus de trente ans » et en même temps, constate que « la baisse des dotations globales de fonctionnement ait poussé les collectivités locales à limiter leurs dépenses d'investissement ».

**Se rajoute à cela, la quasi suppression de la taxe d'habitation compensée soit disant par l'État mais en oubliant de préciser que la Taxe est évolutive et non sa compensation !**

Alors effectivement, nous souhaiterions tous que ces politiques menées depuis de nombreuses années portent enfin leur fruit comme on nous le prédit, mais laissez-moi en douter...

D'autres options que certains nomment « extrêmes » sont possibles **mais méfions-nous des impostures !**

Encore une fois, ne nous laissons pas endormir pas des discours réducteurs, xénophobes et simplistes :

**NON l'immigration n'est pas responsable de la crise économique et du chômage en France**, plusieurs rapports d'économistes de droite comme de gauche démontrent un solde positif de contribution

au budget de l'Etat ( 60 milliards de cotisations reçues pour 48 milliards de prestations sociales versées).

**NON l'immigration n'est pas responsable de l'insécurité et du terrorisme** (et encore moins à ST JULIEN !!). Chacun sait pertinemment que les causes sont bien plus profondes et internationales et que ce n'est pas en fermant les frontières ou en érigeant des murs qu'on règlera les problèmes.

**NON l'Europe n'est pas responsable de tous les maux, et en sortir serait un danger.** C'est le système libéral mis en place qui en est responsable, avec une absence voulue de règles sociales strictes et équilibrées au sein de l'Union Européenne.

Mme LE PEN, qui porte donc cet argumentaire, se dit proche du peuple et anti-système. Or elle est l'héritière de son père dont la fortune provient du cimentier Lambert. Enfin, ce parti d'extrême droite qui dénonce régulièrement le « tous pourris » a compté parmi ses 397 élus entre 1997 et 2012 , 15.68 % de condamnations ou mises en examens, loin devant les 3.12 % d'élus de droite, les 1.94 % d'élus socialistes et surtout les 0.35 % des 43 715 élus nationaux.

D'autres propositions plus humanistes, plus respectueuses des hommes et des femmes, existent, portées par de vrais organisations de gauche dont le rassemblement permettrait une vraie contre-propositions aux politiques libérales. Une relance de l'économie par la demande est ainsi possible, encore faut-il s'en donner les moyens : les entreprises embaucheront si elles ont des commandes et donc si les gens ont les moyens de consommer et si dans le même temps les collectivités ont les moyens d'investir.

Chef d'entreprise moi-même, et pour en discuter avec d'autres y compris pour la plupart pas forcément de sensibilité de gauche, ce n'est pas la baisse de cotisations qui incitera à l'embauche (voir échec des 43 milliards d'euros offerts dans le cadre du CICE : 50 à 100 000 emplois créés ou sauvegardés sur les 1 million annoncés !) mais la prévision de commandes sur du moyen ou long terme.

Il ne sert à rien de vouloir ainsi systématiquement opposer un système à un autre, de vouloir opposer les gens entre eux pour leurs origines, leurs religions ou leurs catégories sociales. **Seul le respect et la considération de l'autre compte, qu'il soit chef d'entreprise, salarié, chômeur, chercheur, enseignant, médecin, infirmière , policier ou gendarme...Seule une politique basée sur nos valeurs d'égalité , fraternité et solidarité pourra réussir.** Encore une fois, il ne s'agit nullement de s'ériger en donneur de leçon mais de montrer simplement notre attachement à ces valeurs et que tout éloignement ne peut conduire qu'à un échec.

Éric Plantier, 1<sup>er</sup> adjoint

# BUDGET COMMUNAL 2017

## CONTEXTE

La commune a intégré au 1<sup>er</sup> janvier le nouveau périmètre regroupant l'ex Agglo d'Alès, Vivre en Cévennes, Le Pays Grand Combien et les Hautes Cévennes (moins 2 communes), créant ainsi une nouvelle entité à 73 communes.

La loi NOTRE nous a imposé ce regroupement et afin de préparer au mieux cette transition, la Communauté de Communes *Vivre en Cévennes* avait fait une remise à plat complète de ses statuts et de ses compétences rendant à la commune un certain nombre de compétences.

- En 2016 nous avons repris les compétences suivantes :**
- Véhicules (entretien, réparation, assurance)
  - Action Sociale (financement des CCAS,...)
  - Espaces Verts (création, entretien, achats...)
  - Places Publiques (entretien, création, achats ...)
  - Eclairage public (uniquement la création, l'entretien reste à la charge de *Vivre en Cévennes*)
  - Illumination de Noël (création, entretien, achats..)
  - Pistes DFCI et bornes incendies (création, entretien, achats...)
  - Complexe Polyvalent Nelson Mandela
  - Par ailleurs la piscine du Carabiol est mise à la disposition de la communauté d'Agglomération qui prend la charge et la compétence de cette installation, l'exploitation sera faite par la commune.
- L'ensemble de ces charges a été compensé par de la fiscalité reprise sur la commune et une attribution de compensation versée par la communauté d'Agglomération.**

## Compte administratif 2017

Fonctionnement		Investissement	
Recettes : .....	1 917 516.34 €	Recettes : .....	609 441.95 €
Dépenses : .....	1 513 559.53 €	Dépenses : .....	738 719.09 €
soit un excédent de .....	403 956.81 €	soit un déficit de .....	129 276.14 €
qui sera utilisé pour financer une partie des investissements 2017		qui sera pris en charge par le budget 2017	

## Budget de fonctionnement 2017

### Évolution de 2016 à 2017 sur le budget communal de fonctionnement

- Les charges à caractère général passent de 336 350 à 356 030 € avec la prise en compte de l'étude sur la mise en place du « Zéro phyto » sur l'ensemble de la commune.
- Les charges de personnel prévisionnelles sont de 1 018 758 € (pour 982 378 € au BP 2016) en tenant compte de :
  - La mise à disposition de personnel par la communauté
  - Les évolutions d'avancement et de cotisations
- Le remplacement du personnel (stable)
- La création d'un poste d'informaticien (réparti sur 6 communes de l'ex *Vivre en cévennes*)
- La reconduite des emplois saisonniers
- Les charges financières sont en baisse passant de 54 500 € à 48 000 € traduisant une baisse des taux mais aussi et surtout une maîtrise de notre endettement.

## S O M M A I R E

Édito .....	p. 1	Résultats électoraux .....	p. 12
Tous les budgets communaux .....	p. 2 à 4	Vie communale .....	p. 13/17
Budget de l'Agglo d'Alès .....	p. 5/6	Les délibés .....	p. 18/19
Travaux - Brèves .....	p. 7 à 9	Vie communale .....	p. 20-24
Vie communale .....	p. 10/11		

# BUDGET COMMUNAL 2017 (suite)

Pour 2017 l'autofinancement prévisionnel sera de 275 815 €.

Ainsi, grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées et au montage d'opérations subventionnées, nous pouvons pour cette année investir près de 1 000 000 € avec un emprunt prévisionnel de moins de 300 000 €.

- Évolution des taxes locales
- En 2016 : 714 137 €
- En 2017 : 724 066 €

**Rappel Taux 2015**

	commune	co de co	total
TH	6.22 %	17.33	23.55
TF	7.09 %	9.44	16.53
TFNB	29.78 %	31.75	61.53

**Taux 2016 et 2017**

	commune	co de co	total
TH	10.98 %	12.52	23.50
TF	9.71 %	6.82	16.53
TFNB	52.55 %	22.94	75.49

C'est ainsi près de 300 000 € qui ont été récupérés sur le budget communal au travers de la nouvelle répartition de fiscalité. À ces recettes nouvelles, il convient d'ajouter 144 327 € d'attribution de compensation qui seront reversés chaque année par la Communauté d'Agglomération.

## Les principaux investissements prévus pour 2017

- **Voirie (travaux) : 375 000 €**
  - Travaux Inondations..... 335 000 €
  - Cheminement Piéton avenue des mimosas ..... 30 000 €
  - Panneau d'information lumineux ..... 10 000 €
- **Bâtiment (travaux) : 272 500 €**
  - Projet rénovation anciennes écoles au village pour création logement ..... 60 000 €
  - Aménagement Mairie ..... 90 000 €
  - Terrain de Multi-Sports ..... 110 000 €
  - Divers ..... 12 500 €
- **Urbanisme : 116 800 €**
  - Acquisition terrain Agonèdes + Carrierasse ..... 56 800 €
  - Mise en place nouveau PLU ..... 20 000 €
  - Schéma pluvial pour PLU ..... 40 000 €
  - Aménagement des Jardins familiaux : ..... 52 000 €

### Ces investissements seront financés par : Subventions 2016

- CD 904 DETR (ETAT) : ..... 4 344.03 €
- ETAT inondations : ..... 19 631.30 €
- Région Inondations: ..... 15 523.48 €
- Département Inondations: ..... 21 505.90 €
- Amende police Av des mimosas : ..... 14 145.88 €

### Subventions 2017

- CD 904 DETR (ETAT) : ..... 13 655 €
- ETAT inondations : ..... 110 868 €
- Région Inondations: ..... 23 284 €
- Département Inondations: ..... 43 175 €
- Etat Multisports : ..... 5 000 €
- Fond Parlementaire Multisport : ..... 5 000 €

### Autres recettes investissements 2017

- Taxe d'Aménagement : ..... 34 000 €
- FCTVA (récupération tva sur invest 2016) : ..... 55 000 €
- Autofinancement prévis 2017 : ..... 275 815 €
- Excédent de fonctionnement 2016 : ..... 403 956 €
- Emprunt : ..... 294 480 €

## LES BUDGETS ANNEXES 2017

### ■ Création d'un budget annexe lotissement communal « Cœur de village »

Les travaux retracés dans le budget annexe de lotissement sont ceux nécessaires à la viabilisation des terrains. Toutes les dépenses correspondantes aux travaux sont inscrites en section de fonctionnement. Pour le moment il s'agit uniquement de l'achat des terrains et des frais d'études. Au fur et à mesure de l'avancement de ce projet, d'autres inscriptions comptables seront envisagées : travaux de viabilisation, vente des terrains,...

Ces opérations seront soumises à l'approbation du conseil municipal.

### Budget annexe du lotissement exercice 2017 (HT)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>Dépenses</b>	<b>Dépenses</b>
Terrains à aménager..... 75 000 €	Terrains en cours..... 410 556 €
Etudes et prestations de services .....	<b>Recettes</b>
..... 30 000 €	Avance du budget général..... 52 825 €
Travaux .....	Terrains aménagés..... 118 056 €
..... 185 000 €	Emprunt..... 185 000 €
Variation des stocks .....	Résultat reporté .....
..... 118 056 €	..... 54 675 €
Intérêt des emprunts..... 2 500 €	
<b>Recettes</b>	
Variation des stocks..... 410 556 €	

## Budget Eau

### Travaux 2016/2017

Les travaux d'extension et renforcement du réseau sur le chemin du Grand Chêne vont être bientôt réceptionnés ; dès lors les participations seront exigées.

- Participation Demandeur ..... 7 500 €
- Participation Syndicat de l'Avène

..... 11 111,36 €

- Participation collectivité ..... 19 388,64 €

**Cette participation sera exigible en 2017 sur l'annuité que l'on verse au syndicat de l'Avène. Voir ci-contre.**

Pour 2017 une enveloppe de 27 478 € de travaux est ouverte en plus des travaux prévus ci-contre.

### Reversement au syndicat de notre participation aux différents travaux

pour 2014 ..... 12 525,81 (- 290,67 €)

pour 2015 ..... 6 427,48 (-6 098,33 €)

pour 2016 ..... 6 427,48 (=)

pour 2017 ..... 8 000,00 (+1572,52)

### Détermination de la recette issue de la surtaxe (0.18 € m<sup>3</sup>)

2016 : 160 405 m<sup>3</sup> (133 190 m<sup>3</sup> en 2015)

**Estimation recette surtaxe pour 2017 :**

150.000 m<sup>3</sup> x 0.18 € = 27 000 €

### Emprunt :

capital 17 000 € et intérêts 2 000 € en 2017

(16 100€ et 1 750 € réalisés en 2015)

## Budget Assainissement

**En 2017 le budget assainissement s'équilibre à 240 498 € en Fonctionnement et à 639 417 € en Investissement.**

### Principales recettes de fonctionnement

#### • Taxe de raccordement

Nous avons encaissé en 2016 pour 22 400 € de taxe de raccordement ce qui correspond à 16 nouveaux branchements

**Pour 2017, estimation minimale à 12 nouveaux branchements : 16.800 €**

Participation aux travaux de branchement 2017 Arbousse : 1 145 €

#### • Surtaxe

En 2016, la surtaxe représente une recette de 204 460,17 € (165 000 € prévu)

(surtaxe 2016 est à 1.25€/m<sup>3</sup> et l'abonnement est à 25 €/an)

La hausse sensible s'explique par le rattrapage sur les factures conso Eau 2016 de Véolia et par l'application de la nouvelle surtaxe à 1.25 € au lieu de 1.10 € auparavant.

**Pour 2017, le produit de la surtaxe s'élèvera au minimum à 190 000 €, soit**

1286 abonnés x 25 €/an : 32 150 €

126 500 m<sup>3</sup> x 1.25 €/m<sup>3</sup> : 158 125 €

### Investissement

#### • En 2016 :

Début des Travaux réseau Mas Dieu : ..... 52 870,90 €

Réparation diverses sur réseaux : ..... 17 880,80 €

Etudes pour travaux Lariasse : ..... 21 483,95 €

soit ..... **92 235,65 €**

#### • Pour 2017 :

Réhabilitation réseau Lariasse : ..... 190.000,00 €

Création réseau Mas Dieu : ..... 281.000,00 €

Réparations diverses : ..... 84.134,00 €

Participation aux travaux station épuration Arbousse : ..... 26.729,24 €

soit ..... **581 863,24 €**

## Subventions 2017

**339 680 €**

### Agence de l'EAU

• Réseau Arbousse : ..... 24 000 €

• Réseau Lariasse : ..... 51 030 €

### Département

• Réseau Arbousse : ..... 154 250 €

### ÉTAT : DETR

• Réseau Arbousse : ..... 74 400 €

• Réseau Lariasse : ..... 36 000 €

## Budget CCAS

**En 2016, le budget du CCAS s'est clôturé à 22 852,68 € en dépenses et 25 598,98 € en recettes soit un solde positif de 2 746,30 €.**

**Pour 2017 le budget général s'équilibre à 25 400 €, il s'agit d'un budget uniquement de fonctionnement.**

### Les principales activités et dépenses du CCAS

• Aides à la population (cantine, aides vacances enfants, aides fin d'année chômeurs étudiants et enfants) : ..... 10 000 €

• Animation et activités en faveur des personnes âgées (repas, sorties, transports) : ..... 15 400 €

### Recettes du budget CCAS

• Subventions du budget général de la collectivité : ..... 22 400 €

• Dons : ..... 254 €

• Excédent reporté de 2015 : ..... 2 746 €

# 1<sup>er</sup> vote du budget d'Alès Agglo2

Le budget 2017 a été élaboré à partir de plusieurs réunions de travail dans lesquelles nous avons pu exprimer nos choix en particulier celui de ne pas augmenter les impôts ce qui eut été un très mauvais signal l'année même où nous intégrions cette nouvelle intercommunalité. Message reçu par la plupart des maires des 73 communes qui ont acté de maintenir les taux d'imposition à leurs niveaux actuels. Il reste cependant l'impression d'une difficulté grandissante à l'équilibre des comptes et le budget 2018 s'annonce encore plus problématique.

Nous retranscrivons ici l'intervention de notre maire, Serge Bord, et du premier adjoint délégué à l'Agglo, Éric Plantier, qui ont tenu le soir du vote, à faire entendre leur position.



M. le Président, Chers Collègues,

**C'est pour un certain nombre d'entre nous, la première fois que nous participons au vote du budget d'Alès Agglo.**

Je voudrais en profiter pour remercier vivement, M. Christophe Teissier de feu Vivre en Cévennes ainsi que mon collègue, Éric Plantier, en charge des finances qui se sont attachés, tout au long de l'année 2016, à préparer de la meilleure des manières, notre fusion dans Alès Agglo et tout particulièrement avec le souci constant d'une démarche de transparence et de sens des responsabilités qui devait être à la hauteur du challenge.

Je salue également la qualité répétée de nos échanges dans cette enceinte, lors des réunions préparatoires et de concertation au vote du budget 2017 ainsi que l'effort qui a été fait pour rendre sa compréhension accessible et la réduction de son déséquilibre notable par les services financiers d'Alès Agglo.

Je salue aussi le sens de la solidarité de nos collègues maires, en particulier ceux d'Alès Agglo 1, qui ont souhaité, dans une grande majorité, ne pas augmenter comme je l'avais demandé lors d'une réunion de travail, la fiscalité des ménages pour ne pas ajouter à la baisse du pouvoir d'achat et donner ainsi un signal fort de cohésion au démarrage d'Alès Agglo 2.

Concernant le budget de fonctionnement, il est évident que ce budget manque de point de repères avec, en amont, des modes de gestion différents, entre l'analytique, le partagé, ou le plein

exercice et je mesure la difficulté pour les services de ces approches plurielles éminemment complexes et peut-être aussi sujettes à erreur.

Nous sommes d'accord pour dire qu'il s'agit d'un budget de transition, un budget « point de référence » qui doit donc, de ce fait, faire appel à notre compréhension mais aussi à notre vigilance.

Pour notre avenir très proche, j'ai bien peur que la mise à plat des compétences que nous impose la loi NOTRE (eaux-assainissement...) à moins qu'il y ait un séisme d'après présidentielle, ait pour effet de nous condamner jusqu'à la fin du mandat, uniquement dans un fonctionnement administratif nous prenant toute notre énergie et hypothéquant ainsi la marge de manœuvres de réflexion autour de nos politiques publiques.

Pourra-t-on maintenir une construction communautaire de projets pertinents, à l'échelle communautaire et donc respectueuse de l'identité de nos communes en même temps que l'exigence d'une proximité réelle avec nos populations ? C'est là toute la question.

Nous voterons pour ce budget, conscients de l'inquiétude qui pèse aussi sur l'avenir financier d'Alès Agglo 2, en restant vigilant sur les orientations, mobilisées pour demander à l'État l'arrêt des ponctions insupportables qui nous sont infligées, en souhaitant aussi pour 2018, participer bien en amont, à sa co-élaboration.

Intervention de Serge Bord, Maire de St Julien les Rosiers, Membre du Bureau de l'Agglo d'Alès lors du vote du budget

# BUDGET ALÈS AGGLO

(Sur fond de réduction drastique des dotations de l'État)

C'est le premier budget de la nouvelle Agglo à 73 communes issue de la fusion des 4 inters communautés (dont *Vivre en Cévennes*) qui nous a été donné de voter.

Budget sur fond de difficultés financières dont une des raisons majeures est le désengagement de l'État.

En effet, sur 12 millions d'euros de dotation globale de fonctionnement (DGF), l'État soustrait 5.7 millions d'euros au titre de la contribution des collectivités au redressement des finances publiques

Pas étonnant dans ces conditions qu'après plusieurs arbitrages, il restait encore plus d'un million d'euros de déficit à combler.

Comment atteindre l'équilibre sans augmenter les impôts, ce que nous avons demandé avec insistance ?

Pour ce faire, la réduction de moitié de la dotation de solidarité communautaire (1.4

millions en 2016 pour 740 000 € en 2017) a été décidée non sans douleur pour certaines communes plus impactées (la nôtre n'étant pas éligible à cette dotation).

**Impôts des ménages :** stabilité avec lissage

La loi impose un taux d'imposition identique sur l'ensemble de l'Agglo pour chacun des impôts des ménages (T.H-T.F et TEOM). L'Agglo dispose donc de 12 ans pour faire converger les taux dans les 4 ex communautés vers un taux moyen pondéré.

Pour Saint Julien les Rosiers cela se traduit par :

<b>TH</b>	<b>12.52 %</b>	↘	<b>11.34 %</b>	<b>En 2028</b>
<b>TF</b>	<b>6.82 %</b>	↘	<b>6.32 %</b>	<b>En 2028</b>
<b>TF.N.B</b>	<b>22.94 %</b>	↘	<b>8%</b>	<b>En 2028</b>
<b>TE.O.M</b>	<b>12.82 %</b>	↗	<b>14.30 %</b>	<b>En 2028</b>

- Pour les trois premières taxes notre impôt baissera sensiblement
- Pour la TEOM, il augmentera sensiblement

## Le budget en chiffres

**Budget principal : 125 millions d'euros**

**Fonctionnement : 101 millions**

**Investissement : 24 millions**

### Principaux chapitres du budget de fonctionnement

#### Recettes Principales de Fonctionnement

(en million d'euros)

Impôts et Taxes.....	70
Dotations .....	20
Dotations d'interco.....	11
Produit des domaines.....	6

#### Depenses Principales de Fonctionnement

(en million d'euros)

Charges de Personnel.....	42
Charges à caractère général	
(Fournitures – produits).....	21
Charges de gestion courante.....	23
Charges financières.....	2

### Principales dépenses d'investissement

Bâtiment (acquisition – travaux) = .....	2.2 M
OPAH (HLM – Étude PLH, particuliers) = .....	2 M
ANRU (continuité des opérations) = .....	2.3 M
Économie (convention EMA-aérodrome) = .....	1.3 M
Patrimoine (Cathédrale – Fort Vauban) = .....	1 M
Temps libre (Médiathèque.....) = .....	2.3 M
Musees – École de musique – Éducation = .....	1.5 M
Compétences partagés (Sport-CLSH) = .....	4 M

## Coefficient d'intégration fiscale

(La CIF qui récompense en gros l'importance des transferts de compétences à l'Agglo)

<b>2016</b>	Alès Agglo .....	53
	<i>Vivre en Cévennes</i> .....	<b>71</b>
	Pays Grand'Combien .....	52
	Hors Cévennes.....	40
<b>2017</b>	CIF moyen pondéré Alès Agglo = .....	57

## Dotation d'intercommunalité

(Qui découle de l'importance du CIF)

<b>2016</b>	Alès Agglo .....	85
	<i>Vivre en Cévennes</i> .....	<b>90</b>
	Pays Grand'Combien .....	73
	Hors Cévennes.....	30
<b>2017</b>	Dotation moyenne d'intercommunalité .....	86.88 €/habitant

# Vie communale Travaux

## Travaux divers exécutés au sein de notre commune

Tout au long de l'année l'équipe voirie intervient pour la mise en place, le transport de matériel divers, tel que tables, chaises, grilles, barrières de protection ou scène, répondant ainsi aux besoins des différentes associations demandeuses mais aussi pour la création cette année de locaux de rangements attribués au Kiosque, à l'OMC, à la GV.

Les interventions de l'équipe voirie sont multipliées avec la mise en place de **projecteurs à led** dans le complexe afin de réaliser des économies conséquentes, la pose de sèche mains et toutes sortes de rénovations mises aux normes pour la sécurité de tous. Parlons aussi des interventions au niveau de la voirie communale avec la mise en place de **barrières d'inondation** qui seront déployées lors de crues aux pluies violentes par mesure de sécurité.

Peintures routières diverses, sur les passages surélevés : dents de requins, pour rafraîchir, stop, passages piétons... rebouchages de nombreux trous occasionnés par

les fortes pluies, le gel, **mise en place de coussins berlinois** pour ralentir les imprudents. Busage de ruisseaux, telle la partie basse du pluvial de la route vieille, barrières sur chemin du Grès. Début de réfection de la clôture sud du stade... Une liste de réalisations, pour la maintenance des bâtiments, des voies d'accès des infrastructures en bon état, ou en assurer l'amélioration. Il ne s'agit là que d'une partie des actions menées ces derniers mois.

Nous remercions ici les entreprises Giraud, Bonnefille, Scaic, Jouvert pour leur efficacité et leur sens du service public



• Passage CD 904



Enfouissement moyenne tension RD 904 et chemin du Serre



• Réfection chaussée chemin Mathieux



• Pose de barrières, avenue des Mimosas



• Sécurisation abords chemin Mathieux

# Travaux en images

(suite)



• Aménagement pluvial + ralentisseur Hauts de Courlas



• Ralentisseur Mas Bastide



• Travaux sur le pluvial Route Vieille



• Cheminement doux avenue des mimosas



• Assainissement Arbousse



• Nouvelle débroussailleuse avec climatisation

## TRAVAUX

# Extension de la Mairie

Longtemps décalée car jugée non prioritaire par rapport à d'autres projets fléchés comme plus utiles à nos concitoyens, l'extension de la mairie est devenue inévitable pour donner un peu d'air aux services administratifs et permettre à tous de travailler dans de meilleures conditions.

Extension sur accueil existant



• **Le directeur des services va quitter son bureau** trop petit aujourd'hui pour un bureau lui permettant de pouvoir recevoir correctement, tenir des réunions et avoir l'ensemble de ces dossiers à portée de main. **Il prendra possession de l'actuel bureau du Maire.** Désormais, chaque agent possèdera en propre son bureau.

• **Le maire lui aura son bureau dans l'extension à construire**, il sera en position centrale entre le bureau du secrétaire général et la salle de réunion / bureau des adjoints. Cette ventilation des locaux permettra un fonctionnement plus aisé pour tous.

**L'extension reste toutefois modeste puisque c'est environ 40 m<sup>2</sup> de bureau et de sanitaires (mise en place d'un point d'eau pour l'entretien à l'étage) qui seront créés.** Les travaux obligent le

déménagement temporaire de l'accueil dans la salle des mariages. De ce fait, pendant la période de travaux, les mariages et autres actes officiels (baptêmes...) se tiendront dans la salle petite enfance accolée à l'école maternelle. Le bureau de vote de la mairie (n°1) est lui déplacer comme pour les présidentielles dans le hall du complexe Mandala. Les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année.

Architecte : AIC

Liste des entreprises retenues par lot avec montant HT :

Gros œuvre - Sarl Mendez : .....42 852 €HT  
Menuiseries - Ets Fiol : .....12 500 €HT  
Cloisons, plafonds - SGCB : .....7 113 €HT  
Carrelage - SGCB : .....3 723 €HT  
Peinture - Valy : .....5 523 €HT  
Plomberie, chauffage - Agniel : 1.756 €HT  
Électricité - Agniel : .....11 143 €HT



**Inauguration du cheminement doux, avenue des mimosas, samedi 1<sup>er</sup> juillet à 10h30 sur site. Toute la population julirosienne est invitée.**

## PLU

# Le point sur la situation

**Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu en conseil municipal le 23 mars 2017.** Ce document est important dans l'élaboration du PLU, car il fixe les grandes orientations générales notamment en matière de consommation de l'espace, de production de logement social, de démographie.

**Nous allons dépasser les 3500 habitants dans quelques années, il faut anticiper les besoins et les contraintes.**

**Ce document est disponible sur le site internet de la commune et en mairie.**

Nous rappelons qu'afin que vous puissiez participer activement à ce projet nous mettons à votre disposition un registre en mairie dans lequel vous pourrez nous faire part de vos observations. Une copie des délibérations et des documents de travail (diagnostic territorial, rapport de présentation, état initial de l'environnement, PADD) sont consultables sur le site internet et en mairie.

Vous pouvez également nous faire part de vos souhaits par courrier. Au fur et à mesure de son élaboration d'autres documents d'études et les plans seront mis à disposition avec ce registre et sur le site internet.

### Suite de la procédure et planning prévisionnel

- Mai/Juin 2017 - **Transmission du dossier** à l'autorité environnement pour avis et validation
- Septembre 2017 - **Réunion publique** de présentation du projet de PLU
- Septembre 2017 - **Délibération du conseil municipal** établissant le bilan des consultations et validant le projet de PLU et envoi du projet de PLU au PPA ( personnes publiques associées)
- Janvier 2018 - **Enquête publique** d'une durée de 1 mois.
- Février 2018 - **Rapport du Commissaire enquêteur**
- Mars-Avril 2018 - **Approbation du PLU**

## ■ Le maire communique

L'acheminement des cartes d'électeur et plus récemment, celles de la fête des mères, a mis en évidence le nombre trop élevé de boîtes aux lettres sans nom.

Cette situation complique l'action des personnes mandatées pour déposer auprès des particuliers, des documents quelquefois importants.

**J'invite donc les nouveaux arrivant ainsi que toutes celles et ceux qui n'ont pas encore pris la peine de le faire, de bien indiquer vos noms sur vos boîtes aux lettres.**

Merci pour votre compréhension.

## ■ Bon à savoir

### URBANISME

Depuis la fusion des 4 intercommunalités, le nombre de rendez-vous aux permanences d'urbanisme a beaucoup chuté.

Nous rappelons, pour une bonne information des demandeurs, le service ADS (Autorisation des Droits des Sols) assuré pour notre secteur par M<sup>me</sup> Céline Taligrot continue de recevoir le public les :

• **Lundi et mercredi matin sur rendez-vous. Il suffit pour cela de composer le 04 66 25 49 97**

**NB** - Ce service ne concerne que l'instruction des permis de construire et les certificats d'urbanisme.

## ■ Un commerce ambulant sur la commune !

Tous les jeudis à partir du mois de septembre, **Monsieur Griffard se propose avec l'aide de son camion-ambulant, d'offrir un petit commerce de proximité** de produits cévenols sur notre commune.

**Les deux points de ventes seront positionnés aux abords du parking Nelson Mandela pour le premier et hameau de St Julien pour le second.**

Plus de renseignements seront apportés ultérieurement.

# Ouverture d'une 9<sup>e</sup> classe : ça se reprécise

Les effectifs de l'école élémentaire connaissent une augmentation significative confirmée par les inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018.

Saint Julien les Rosiers  
Le 27 Avril 2017

Madame l'inspectrice,

Faisant suite aux nombreux contacts avec Mr Lionel AMATO, le directeur de l'école élémentaire Pierre PERRET, je viens par la présente attirer votre attention sur la nécessité de l'ouverture d'une nouvelle classe dans la perspective de la rentrée 2017-2018.

En effet, cette 9<sup>ème</sup> classe fermée il y a deux ans en raison d'un effectif insuffisant, (décision que nous avons jugé à l'époque un peu précipitée), revient aujourd'hui sur le devant de la scène.

A juste titre d'ailleurs, comme l'indique le directeur de notre école dans la répartition pédagogique où 3 classes apparaissent à 30 élèves, s'il ne devait pas y avoir d'ouverture pour la prochaine rentrée scolaire....

D'autre part, je ne peux que confirmer les données qui ont été avancées dans son argumentaire sur la croissance démographique et sur le projet « cœur de village » qui devrait voir sa finalisation pour la rentrée 2018/2019, apportant ainsi un élément supplémentaire à l'appréciation favorable de cette demande.

Vous le savez, les infrastructures sont un préalable que nous avons levé il y a deux ans, en assurant l'agrandissement de l'école. Vous connaissez également l'implication de mon conseil municipal pour que tous les petits écoliers julirosiens apprennent dans les meilleures conditions possibles. Si nous avons une équipe pédagogique de qualité, il n'en reste pas moins que cette 9<sup>ème</sup> classe donnerait plus de chances aux enfants pour apprendre sereinement et s'épanouir.

Je vous renouvelle ma disponibilité pour en parler de vive voix si vous l'estimez nécessaire. Je vous remercie également pour la suite que vous comptez apporter à notre requête.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame l'inspectrice, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,  
Serge BORD

Rappelons que cette classe avait été ouverte durant l'année scolaire 2014-2015 puis refermée faute « d'effectif suffisant »... En concertation avec le directeur d'école, M. Lionel Amato, et le maire, M. Serge Bord, une démarche unitaire a été faite dans un premier temps auprès de l'inspection Alès 1. Nous reproduisons ici le courrier de M. le Maire.



# La présence et les aides du CCAS



• Réunion de travail du CCAS sous la présidence de Bernard Martin.

### → Aide supplémentaire cantine de 0,80 €/repas

pour l'année scolaire 2017/2018 pour les familles bénéficiant des 2 tarifs les plus bas soit 2.50 €/repas et 2.95 €/repas.

### → Octroi du « passeport vacances »

en direction des enfants de 3 à 16 ans dont les familles ont un Quotient Familial < 600 € a partir de l'avis d'imposition 2016.

### → Aide aux cours d'apprentissage de la natation

soit 50 % du tarif des cours d'apprentissage pour les enfants de 5 à 16 ans dont les familles ont un Quotient Familial < 600.00 €.

→ **Aides vacances** en direction des enfants de la commune de 3 à 18 ans sur les centres de loisirs et camp de vacances organisés par « Alès Agglo » et le « Kiosque » selon le tableau suivant :

### Quotient Familial : aide allouée

- Q.F. inférieur à 400 € : **3 € par jour**
- Q.F. de 400 € à 600 € (avec aide CAF) : **2 € par jour**
- Q.F. de 400 € à 600 € (sans aide CAF) : **4 € par jour**

### La piscine du Carabiol ouvrira son bassin le dimanche 10 juillet à 14 heures.

• **Délivrance sur demande d'une carte piscine** aux enfants de -16 ans ainsi qu'à un adulte accompagnateur pour les enfants de -12 ans. Ce dispositif ne concerne que les familles de la commune dont le quotient familial est < 600 €.

**Lors de sa dernière séance, le CCAS a décidé d'offrir à l'ensemble des enfants scolarisés sur la commune (Maternelle et Primaire) un spectacle de magie.**

### La journée du 23 juin s'organisera comme suit :

- Matin : salle petite enfance pour les Maternelles
- Après-midi : complexe Nelson Mandela pour l'ensemble du Primaire.

**Le magicien, Sébastien Fourie**, assurera avec brio et toute sa compétence le déroulement de cette journée festive pour nos enfants, ce qui permettra de terminer l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur.

Titre du spectacle : *Mon Grand-Père était ...magicien !*

### RAPPEL RAPPEL RAPPEL à destination de nos Aînés

**Nous vous informons que la navette municipale, par l'intermédiaire d'Alès Services à la Personne, est à votre disposition :**

- **tous les jeudis** pour vous emmener au Club des Aînés (Aller-Retour)
- **tous les mardis** de 13h30 à 16h30 pour vous conduire sur Alès pour vos achats dans le magasin de votre choix (aller-retour)
- **Possibilité de s'inscrire à une sortie mensuelle dans le domaine culturel** (cinéma, théâtre...)

Il vous en coûtera simplement une cotisation de 20 € par an. **Inscrivez-vous par téléphone au siège de l'association : 09 67 36 47 09**

MARDI 27 JUN 2017

# Remise des dictionnaires

**Dictionnaire** : recueil des mots rangés par ordre alphabétique et suivis de leurs définitions.

**Depuis de nombreuses années il est de tradition pour notre collectivité d'offrir aux élèves du CM2 qui quittent l'école élémentaire pour poursuivre leur parcours scolaire au Collège, un dictionnaire outil pratique pour parfaire ses connaissances dans la langue française. Nous sommes attachés au support papier qui est, et restera un objet facilement accessible pour toutes et tous, mais l'accès internet est aussi prévu en parallèle.**

Cette cérémonie se déroulera le mardi 27 Juin à 19 heures dans le hall du complexe Mandela, en présence nous le souhaitons, des parents grands-parents, enseignantes et enseignants mais aussi d'élus de la commune.

Ce dictionnaire sera accompagné d'un livre très ludique sur la République, pour permettre aux enfants d'acquérir de manière simple et illustrée de nombreuses informations sur notre système institutionnel et sur les rouages de la République.

Cérémonie qui se veut conviviale et se terminera autour du verre de l'amitié.

# Bonne retraite Rosy !

**Roselyne Fernandez vient de faire valoir ses droits à la retraite après presque 30 ans au service des Julirosiens et plus particulièrement de celles et ceux qui font appel à l'action sociale communale.**

Entrée en mairie le 1<sup>er</sup> novembre 1989, après avoir effectué un parcours conséquent dans le privé, sa gentillesse, sa bonne humeur et son sens du service pu-

blic ont rapidement fait l'unanimité autour d'elle. Le CCAS lui est reconnaissant d'avoir animé, avec les différents adjoints délégués (et notamment Bernard Martin actuellement en exercice) un service nécessitant écoute et compréhension au plus près quelquefois des souffrances des gens.

On notera aussi chez Rosy, en marge de ses missions d'agent de la collectivité, sa fidélité et son action en direction de la vie as-

sociative qu'elle soit culturelle (ASCL) ou solidaire (Comité de jumelage Solidarité Sénégal).

Au moment où une deuxième vie se met en place, au plus près de sa famille qui compte beaucoup pour notre jeune mamie (clin d'œil à ses petits enfants Julian, Evan et Elsa) nous souhaitons unanimement à Roselyne, une bonne, longue et très longue retraite.

# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

## Résultats sur notre commune

Nous publions ici le résultat des deux tours des élections présidentielles, marquées sur notre commune par un score très important du Front National, arrivé en tête au 1<sup>er</sup> tour et à qui, il ne manque que 11 voix pour avoir la majorité au 2<sup>e</sup> tour !

Les résultats pourraient se passer de commentaires. Ils traduisent l'ampleur des inquiétudes et des insatisfactions avec la vision d'une France de plus en plus coupée en deux qui ressemble d'un côté à la France Urbaine et de l'autre à la France Rurale. Il s'ajoute pour Saint Julien les Rosiers située entre les deux, dans cette France périurbaine, le sentiment que la représentation de nos peurs et le respect absolu de notre quié-

tude l'emportent sur une réalité de vie qui est loin d'être la pire.

**À noter également l'importance des votes blanc et nul : plus de 300 au 2<sup>e</sup> tour.**

Leurs auteurs nous indiquent pour une bonne part le refus de choisir entre deux modèles de société qui aboutissent à deux impasses, l'une à la destruction de la cohésion sociale, l'autre à l'aggravation des inégalités.

Les Français ont choisi leur président. Le troisième tour qui s'annonce, nous dira si ces mêmes Français confirment ou infirment leur choix des présidentielles en donnant ou non une majorité au président de la République nouvellement élu.

Résultat Général						Inscrits	2734	Votants	2290	Exprimés	2229
St Julien les Rosiers						Bureau 1 Village	Bureau 2 Arbousse	Bureau 3 Mairie	Bureau 4 Ecole	TOTAL	
Inscrits	727	87	1140	780	2734						
Votants	606	75	946	663	2290						
Blancs	13	2	15	14	44						
Nuls	2	0	8	7	17						
Exprimés	591	73	923	642	2229						
										% des expr	
1 Nicolas DUPONT-AIGNAN	33	6	29	28	96					4,31%	
2 Marine LE PEN	206	14	298	205	723					32,44%	
3 Emmanuel MACRON	101	16	181	126	424					19,02%	
4 Benoît HAMON	19	3	30	19	71					3,19%	
5 Nathalie ARTAUD	3	0	4	4	11					0,49%	
6 Philippe POUTOU	5	3	6	14	28					1,26%	
7 Jacques CHEMINADE	1	0	1	0	2					0,09%	
8 Jean LASSALLE	3	0	10	8	21					0,94%	
9 Jean Luc MELENCHON	155	22	245	161	583					26,16%	
10 François ASSELINEAU	6	1	7	8	22					0,99%	
11 François FILLON	59	8	112	69	248					11,13%	
Total	591	73	923	642	2229						

Résultat Général							Inscrits	2734	Votants	2148	Exprimés	1844	
St Julien les Rosiers							Bureau 1 Village	Bureau 2 Arbousse	Bureau 3 Mairie	Bureau 4 Ecole	TOTAL		
Inscrits	727	87	1140	780	2734								
Votants	571	74	897	606	2148								
Blancs	52	8	83	62	205								
Nuls	24	2	48	25	99								
Exprimés	495	64	766	519	1844								
											% des expr		
Emmanuel MACRON	244	40	387	261	932						50,54%		
Marine LE PEN	251	24	379	258	912						49,46%		
Total des exprimés	495	64	766	519	1844								

# CHANTIER D'INSERTION ANCIENNES ÉCOLES

## Ça va démarrer !

Lorsque vous lirez ces lignes, le chantier d'insertion « second-œuvre du bâtiment » sera sur le point de démarrer.

En effet, programmé pour le 1<sup>er</sup> Juin prochain, il devrait proposer à dix salariés, encadrés par Mourad, de bénéficier d'une formation qualifiante de neuf mois sur le chantier dit des « anciennes écoles » de St Julien.

Ainsi après le chantier école (organisé en partenariat avec la CERT, la région et la mairie) voici l'arrivée du chantier d'insertion, fruit du même partenariat avec la CERT, son

association FORCE et la collectivité auxquels s'ajouteront la DIRECCTE (Ministère du Travail et de l'Emploi) et le Conseil Départemental (Financement des postes d'insertion - FSE)

C'est avec un grand soulagement que nous accueillons son ouverture après des mois de négociation et de tractation !

Une bonne nouvelle pour tous ceux qui défendent l'insertion par l'activité économique et qui veulent donner à certains de nos compatriotes une plus grande chance de trouver du travail par une meilleure qualification.



## ALSH : activités d'été

Comme chaque année, l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) « La Cabane des Cévennes » accueille les enfants pour la saison estivale : du lundi 10 juillet au mercredi 30 août 2017.

La commune de St Julien les Rosiers accueille les enfants âgés de 6 à 11 ans (les plus jeunes étant accueillis sur la commune des Mages avec une navette assurée entre les 2 sites).

Cette saison met les Petits Créateurs à l'honneur car... Petits Créateurs mais grandes créations !!!

De nombreuses activités seront proposées tout au long de l'été : bataille navale géante, création d'un théâtre de marionnettes, mise en place et entretien d'un potager, ateliers cuisine et smoothie, réalisation du film de l'été...

Le programme est également ponctué de différentes sorties :

- Journée " plein air " au Parc du Colombier,
- Chasse au trésor et activité poney à la ferme de Magali,
- Jeux d'eau au Green Park
- Visite du Seaquarium.

Les activités " incontournables " de l'été sont maintenues avec :

- les après midis à la piscine du Carabiol,
- les parties de jeux avec la ludothèque,
- les grands jeux d'équipe.

**Le vendredi 28 juillet, à partir de 14h30, une grande kermesse sera organisée avec et pour les enfants ; les parents seront les bienvenus !**

→ Le programme détaillé est disponible sur votre " Espace Famille " ou sur demande auprès du Service Animation Enfance Jeunesse d'Alès Agglomération au : 04 66 56 11 20 / 04 66 56 43 10.

→ Inscriptions possibles à la journée, contacter la plateforme au : 04 66 56 11 11 / 04 66 56 43 10.

## Cérémonies du 19 mars et du 8 mai

Merci à toutes celles et ceux qui prennent un peu de leur temps pour participer aux commémorations. Car cette présence est un signe fort d'une volonté de ne pas oublier les épreuves que notre pays a traversées durant le siècle dernier.

Hommage à nos disparus sur le théâtre des opérations et aux familles endeuillées ; de la place de la Paix aux Monuments aux Morts, ce nécessaire recueillement est un rempart contre l'indifférence et un rappel utile que le pire peut toujours advenir si l'on ne reste pas vigilant.



Cérémonie du 19 mars



Cérémonie du 8 mai

## Emplois saisonniers

La politique municipale de recrutement des emplois saisonniers, renouvelée pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, va permettre à six jeunes Juliroisiens de s'initier au monde du travail.

Pour cette édition 2017, ce sont Marion, Nicolas, Ophélie, Maëlys, Laurie et Kévin qui viendront porter main forte aux équipes qui leur réservent un accueil professionnel bienveillant.

Bonne saison à tous !

## DEPÔTS SAUVAGES : ÇA SUFFIT !

Est-ce l'air du temps qui banalise toute chose ou bien a-t-on la « chance ! » à Saint Julien les Rosiers, de posséder une concentration de personnes irrespectueuses des règles du vivre ensemble ? ...



Panneau d'inondation vandalisé

Triste constat en effet que de voir tous les jours l'état de l'enclos à cartons et ses abords !

Les photos se passent de commentaires et nous interrogent sur notre « je-m'en-foutisme » et notre manque de sens civique.

Comment, ce qui au départ partait d'une intention louable de répondre aux problèmes des cartons a-t-il pu se transformer en décharge à ciel ouvert ? Cette attitude qui consiste à ne pas tenir compte des règles, est profondément détestable et traduit une drôle de mentalité.

- Que dire des containers ménagers qui croulent sous les sacs plastiques entassés tout autour, au risque d'être éventrés par les animaux ?
- Que faire devant la bêtise de ceux qui ont déjà détérioré les panneaux déposés sur les barrières de protection en cas d'inondation ?

Ces exemples sont puisés dans les nombreuses incivilités qui ne nous donnent hélas que l'embarras du choix !...

Après tout, ceci n'est pas bien grave car il y aura toujours un service municipal ou communautaire qui s'occupera de nettoyer.

« Il faut bien que nos impôts servent à quelque chose... »

Lorsque le respect des autres et de soi-même disparaît, cela en dit long sur l'état de nos mentalités.

En attendant, triste record au box-office que celui du point d'apport volontaire du parking des écoles où l'on me dit sans hésitation qu'il est le plus sale

et le plus dégradé de toute l'ex-communauté de communes *Vivre en Cévennes*.

On a le record que l'on mérite et celui-ci n'est guère glorieux !

### Enième rappel

L'enclos disposé à côté des points d'apport volontaire n'est destiné qu'à recevoir des cartons (ils seraient pliés et compactés » ce serait mieux !) et lorsqu'il est plein, il est interdit d'en déposer d'autres tout autour. Même chose pour les containers d'ordures ménagères et pour les points d'apport volontaire.

### Rappel des trois déchèteries sur Alès Agglo

→ **Quai du mas d'hours** 04 66 56 53 33

- . Lundi : 14h30 - 18h
- . Mardi au samedi 9h - 12h et 14h30 - 18h
- . Dimanche : 8h - 12h

→ **Salindres** 04 66 85 67 03

- . Lundi : 14h30 - 18h
- . Mardi au samedi 9h - 12h et 14h30 - 18h

→ **St Martin de Valgalgues** 04 66 56 50 50

- . Lundi au samedi 9h - 12h et 14h30 - 18h
- . Dimanche 14h30 - 18h

La commune s'acquitte d'un droit d'entrée (sur partie communautaire) de 15 €/an pour les Juliroisiens, sur simple présentation d'une attestation de domicile.

## SOLIDARITÉ SÉNÉGAL Ils en ont rêvé, Solidarité Sénégal l'a fait !

Le dernier voyage Jeunes au Sénégal organisé par l'association en 2013, a laissé à nos jumeaux sénégalais et français une grande envie d'y retourner.



• Rénovation de l'école primaire de Djilacoune



• Replantation d'arbres inter collège au collège de Coubalan (programme « cole verte »)

Du 17 juillet au 5 août 2017, un groupe de 29 personnes (23 jeunes, 2 éducateurs spécialisés, un animateur, 2 parents accompagnateurs) ont rendez vous à Djilacoune, village jumeau de St Julien les Rosiers, situé sur la commune de Coubalan.

Ce voyage a pu se réaliser grâce à l'Oustal, le Centre Social de Saint Jean du Gard qui nous fournit 13 jeunes avec leur encadrant auxquels s'ajoutent 3 jeunes de notre commune ainsi que des adolescents de la Maison d'enfants de l'ANCA.

Ainsi, tous les ingrédients sont réunis pour avoir au sein de ce projet, des jeunes d'horizon différents ce qui va enrichir chacun dans sa relation à autrui.

Pour pouvoir financer leur voyage, ces jeunes seront présents à la fête du livre les samedi et dimanche 24 et 25 juin prochains à l'espace Mandela.

### Au programme du voyage :

- réfection des peintures des classes de primaire,
- gestion du centre aéré,
- ateliers avec les jumeaux,
- chantiers solidaires,
- jardinage
- visite de l'île de Gorée.

Souhaitons-leur bon séjour et de faire de belles rencontres avec leur homologue sénégalais.

## COLLECTE SOLIDAIRE

Quelle bonne idée que de décliner concrètement auprès des enfants, la mise en œuvre de la solidarité.

L'exemple de l'école élémentaire Pierre Perret est à souligner.

Grace à leurs efforts sportifs, les élèves ont pu collecter des dizaines de kilos de denrées alimentaires offerts ensuite au Secours Populaire Français lors d'une remise officielle, en présence des enseignants, des bénévoles de l'association et des élus.

Une initiative intéressante qui permet aux enfants de toucher du doigt les inégalités de notre monde et de s'en servir pour devenir des citoyens responsables et généreux.

## VOILÀ L'ÉTÉ ! Du nouveau à la guinguette du Carabiol

À partir du 1<sup>er</sup> juin, les Julirosiens auront le plaisir de découvrir une nouvelle carte proposée par M. Didier Fombertas, habitant de notre commune.

### À la carte autour de 10 € :

- Choix de salades dont une au pèlardon
- Encornets à la rouille-riz
- Couscous
- Grillades ou entrecôte avec frites, ratatouille ou haricots verts
- Assiette de grenouilles
- Moules-frites (uniquement le vendredi)

### Menu complet à 13,50 €

### Menu enfants à 6,50 €

Snack ouvert toute la journée pour grillades, frites, desserts, boissons et glaces.

Et, à partir du 15 juin, la suggestion du jour et un programme d'animations viendront compléter cette offre qui augure d'une belle saison à la fois gourmande et conviviale.

Pour les premières réservations :  
contacter le 06 62 98 31 50



## La Boule de l'amitié



Séjour à la découverte de la boule lyonnaise organisé par la jeune boule de l'amitié sur le grand week-end de Pâques.

Sortie découverte boule lyonnaise pour l'école de pétanque de St Julien les Rosiers du vendredi 14 avril au dimanche 16 avril 2017.

Dans le cadre d'un projet éducatif local "PEL", la jeune boule de l'amitié a organisé un séjour découverte à St Julien sur Bibost dans une région où on parle plus de "grosses boules" que de pétanque. ce séjour fut l'occasion de beaux échanges entre deux clubs : la jeune boule de l'amitié et la boule lyonnaise de Saint Julien avec les jeunes et quelques encadrants des deux clubs, un bel échange entre Saint Julien les Rosiers et Saint Julien sur Bibost. Nous avons passé 3 jours merveilleux et le départ le dimanche en fin d'après midi fut dur pour les jeunes comme pour les moins jeunes.

Que de bons moments : découverte de la culture et des traditions de l'autre, échange entre jeunes et adultes, découverte d'un autre sport et d'autres lieux

Pour ce qui est du sport ce séjour fut l'occasion pour les jeunes de découvrir d'autres règles et d'autres techniques de point et de

tir. un très bon moment de convivialité et d'échanges. A quand la rencontre retour ?



### Une autre image de la pétanque plus féminine

La pétanque évolue et le fonctionnement avec des équipes en inter-clubs ne cesse de prendre de l'ampleur. C'est pour cette saison 2017 c'est maintenant 3 équipes féminines qui représentent La boule de l'amitié et les couleurs de St Julien les Rosiers.

Le club de La boule de l'amitié a organisé d'ailleurs à Saint Julien un rencontre dans le cadre du championnat départemental des clubs le dimanche 14 mai : 24 équipes présentes soit plus de 150 féminines présentes sur le terrain de pétanque.



• Préparation d'une soirée au bénéfice du séjour en Casamance Jeunes pour juillet 2017



## DÉLIBÉRATION CONSEIL DU 24 NOVEMBRE 2016

- **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement pour 2015**
- **Subvention à l'Office Municipal de la Culture**

M. le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention de 3000 € à l'Office Municipal de la Culture pour l'organisation et l'animation des différentes manifestations (Soirée Cirque, concert de Noël,...).

- **Subvention exceptionnelle à l'Association France Palestine Solidarité**

M. le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention de 200 € à l'association France Palestine Solidarité.

- **Subvention exceptionnelle au comité des Œuvres sociales du Personnel Municipal 2016**
- M. le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal pour les activités et aides développées en faveur des enfants du personnel.

- **Convention de mise à disposition d'un agent en charge de la fonction d'inspection**
- M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le Centre de Gestion a décidé la mise en place d'une nouvelle convention qui permet la mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité (ACFI) auprès des collectivités.

- **Versement d'une avance du Budget Général au Budget annexe Lotissement - Cœur de Village**

M. le Maire propose de verser une avance du budget général de 172 731 € vers le budget annexe Lotissement Cœur de Village.

- **Convention pour la participation aux ouvrages d'assainissement de la communauté de communes du Pays Grand Combien pour les quartiers Mas Dieu et Arbousse.**

La participation de la commune s'élève à 26 729.57 € HT (soit 19.04 % du coût total correspondant à une population raccordée de 60 habitants sur les 315 équivalents habitants concernés) décomposé comme suit :

- Station d'épuration : 21.131.24 € HT
- Collecteur de transfert : 5.598.57 € HT

- **Election des conseillers communautaires au conseil de la nouvelle communauté d'Alès Agglomération** et proclame élu en qualité de Conseillers communautaires les conseillers suivants : Serge Bord et Éric Plantier.

- **Transferts de biens suite à la modification des statuts et la restitution de compétences entre la commune et la communauté de communes Vivre en Cévennes**

M. le Maire rappelle que les communes avaient mis à disposition des biens afin que la Communauté exerce les compétences afférentes.

Considérant que les compétences suivantes ont été restituées aux communes :

- Création et entretien des espaces verts ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;

- Subvention aux CCAS ;
- Acquisition et gestion d'équipements festifs
- Extension et création de nouveaux réseaux d'éclairage public ;
- Illumination de Noël ;
- Acquisition, entretien et fonctionnement des véhicules ;
- Création, aménagement et entretien des places publiques ;
- Service incendie (piste DFCI et réseau de bornes à incendie) .

- **Travaux d'extension de la Mairie**

M. le Maire présente au Conseil municipal le projet de travaux d'extension de la Mairie qui consiste à réaménager les bureaux existants et créer d'autres bureaux sur la terrasse donnant sur le stade.

M. le Maire précise qu'il est primordial que chaque agent communal évolue dans un espace dédié, plus apte à remplir les missions de service public confiées. Actuellement, certains bureaux n'offrent pas les garanties minimales pour travailler dans de bonnes conditions (confidentialité, fonctionnalité, exigüité ...) Ainsi en plus du réaménagement des bureaux existants, deux autres nouvelles pièces viendront garantir l'espace nécessaire pour un meilleur travail des agents avec une espace dédié aux élus.

M. le Maire, président la séance du Conseil :

- précise que l'ensemble des dispositions du projet implique une dépense globale prévisionnelle hors taxes estimée à 80.500 € HT soit 96.600 € TTC, - propose au Conseil de solliciter de la part de l'Etat, dans le cadre de la DETR, l'attribution d'aides en vue du financement de l'opération et de dire que la part complémentaire incombant à la Commune fera l'objet d'inscriptions budgétaires appropriées. D'établir le financement prévisionnel comme suit :

- Subvention de l'Etat DETR : 30 % - 24.150 €
- Fonds propres ou emprunt : 70 % - 56.350 €

- **Convention de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires – contrat 2016 - 2019**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de donner délégation au Centre de Gestion pour assurer la gestion des sinistres liés aux risques statutaires de son personnel, pour lesquels la collectivité a adhéré au contrat cadre d'assurance souscrit par le Centre de Gestion.

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion, délibération du conseil municipal.

## SÉANCE DU JEUDI 19 JANVIER 2017

- **Instaurant le régime des astreintes pour les services Techniques de la commune**
- APRÈS en avoir délibéré, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir :

- APPROUVER le recours aux astreintes pour les agents appartenant à la filière Technique, dans les conditions susvisées, à partir du 01-01-2017.

- INSCRIRE au budget les crédits correspondants, - AUTORISER l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent.

- **Projet de mise en place d'un parc multi-sport – Demande de subvention au Conseil Régional**
- M. le Maire rappelle au conseil municipal le projet de mise en place d'un parc multisports à proximité des terrains de tennis et des écoles. Ces travaux qui s'élèvent à 90 790 € H.T., peuvent être subven-

tionnés par le Conseil Régional dans le cadre du développement des infrastructures sportives. Mr le Maire rappelle les subventions obtenues et le plan de financement envisagé à ce jour somme suit :

- Fond réserve parlementaire : 5 000 € (obtenue)
- Fond de l'Etat pour travaux divers d'intérêt local : 5 000 € (obtenue)
- Conseil Départemental : 27 237 € (demandée)
- Conseil Régional : 27 237 € (demandée)
- Mairie Emprunt : 26 316 €

- **Subvention 2016 aux associations**

Le conseil municipal, sur proposition de l'adjointe à la vie associative, décide à l'unanimité de fixer le montant des subventions pour l'année 2016 à 260 € aux associations ci-dessous qui ont déposé un dossier complet, à savoir : Draïlles et Chemins Juliroisiens, Yoga, Gymnastique Volontaire, Karaté Club Goju Ryu, Les Tortues du Bitume. La somme nécessaire sera prise à l'article 6574 du budget 2017.

- **Délibération contre le transfert automatique de la compétence an matière de PLU.**

La loi ALUR prévoit que la communauté de communes ou d'agglomération devient compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme le lendemain d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi. 2014/57. Il apparait particulièrement inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, qui permet aux communes et aux conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie, en fonction des spécificités locales, d'objectifs particuliers, de préservation patrimoniale ou naturelle, et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à l'échelon intercommunal.

- **Charte d'accueil des jeunes de la commune au foyer des jeunes.**

Cette charte a pour objectifs de mettre à disposition des jeunes de la commune un lieu de rencontre et de partage, afin de favoriser la participation des jeunes à la vie de leur territoire, de faciliter la cohabitation des jeunes avec la population environnante, de favoriser l'autonomie et la prise d'initiative des jeunes, d'engager la responsabilité de chacun, de faire du foyer des jeunes un véritable lieu d'accueil d'écoute d'échange et de solidarité. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la Charte d'accueil des jeunes au Foyer des Jeunes de la commune de St Julien les Rosiers et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de cette Charte.

- **Contrat de maîtrise d'œuvre à bon de commande pour travaux d'aménagement de VRD**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acte d'engagement avec l'entreprise CEREG au taux de 7 % du montant HT des travaux engagés et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires avec l'entreprise ci-dessus nommée.

- **Déplacement temporaire de la salle du conseil Municipal et de la salle des Mariages**
- M. le Maire expose que dans le cadre des travaux d'extension du bâtiment de la mairie il est nécessaire, pour des raisons de sécurité de procéder au déplacement de la salle du conseil municipal et de la salle des mariages. M. le Maire informe le conseil qu'il a sollicité en ce sens M. le procureur de la République pour la célébration des mariages dans la salle petite enfance.

- **Convention d'engagement réciproques avec l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du PONT DU GARD – accès gratuit au Site du Pont du Gard**

## SÉANCE DU 2 MARS 2017

M. le Maire demande au conseil municipal d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire de M. Arbousset, ancien adjoint et élu de la commune, il fut même président de l'APE.

- **Modification du tableau des effectifs des emplois communaux**

- **Echange de terrain sans soulte avec la société civile immobilière JSCD- terrain zone artisanale « Les Agonèdes ».**

Soucieux de privilégier les créations d'emploi potentielles et de renforcer l'attractivité de cette entreprise Mr le Maire propose d'accepter cet échange.

- **Subvention à l'AS Les Rosiers**

M. le maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association AS Les Rosiers, qui développe auprès des jeunes Juliroisiens un vrai projet éducatif, pour l'achat de matériel pour le club de Foot

- **Création de jardins familiaux – Demande de subvention dans le cadre du programme européen Leader 2017-2020**

M. Lazarewicz présente le projet de création de jardins familiaux qui consiste à aménager une parcelle de la commune de 5700 m<sup>2</sup> pour créer 19 parcelles de jardin et 2 parcelles communes de 1600m<sup>2</sup> et 600m<sup>2</sup>, avec abris jardin et points d'eau. Ces parcelles sont destinées principalement aux habitants de la commune, qui ne disposent pas d'espace nécessaire à la culture des légumes pour leur permettre de pallier à une insuffisance de revenus.

## SÉANCE DU 23 MARS 2017

- **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) - Débat sur les orientations générales du PADD dans le cadre de la révision générale du Plan D'Occupation de Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme.**

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a prescrit la révision générale du POS valant élaboration du PLU, par délibération D\_2015\_67 en date du 10 décembre 2015, avec la définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation. Le PLU, qui organise l'aménagement du territoire communal pour une période de 10 à 15 ans, n'est pas un simple document de zonage. Il décline notamment un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), conformément aux dispositions de l'article L.151-2 du CU, véritable projet pour le territoire qui prend en compte plusieurs thématiques. Ce Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un document essentiel du PLU. Il définit les orientations générales du projet. Il s'appuie sur le diagnostic du territoire, l'état initial de l'environnement. Il établit le cadre en cohérence à partir duquel les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement et les documents graphiques sont élaborés. Ce document est dans son intégralité sur le site internet de la commune.

- **Contrat de ruralité - Demande de subvention pour les travaux de rénovation de l'ancienne école du village en logement social**
- M. le Maire propose au Conseil de solliciter de la

part de l'État, dans le cadre du contrat de ruralité, en vue du financement de l'opération et de dire que la part complémentaire incombant à la Commune fera l'objet d'inscriptions budgétaires appropriées. Le conseil après avoir délibéré, décide :

- De solliciter l'aide financière de l'ETAT au titre du contrat de ruralité.

- D'établir le financement prévisionnel somme suit : subvention de l'Etat Fonds de soutien à l'investissement local : 30% soit 23 440 € ; Fonds propres ou emprunt : 70 % soit 54 693.99 € HT

## SÉANCE DU 30 MARS 2017

- **Subvention 2016 aux associations**

Le conseil municipal, sur proposition de l'adjointe à la vie associative, décide avec 1 voix CONTRE, 20 voix POUR de fixer le montant des subventions pour l'année 2016 à 260 € aux associations ci-dessous qui ont déposé un dossier complet, à savoir : St Julien en Vadrouille, Anciens Combattants.

- **Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation**

- **Attribution du marché de travaux concernant les travaux d'eaux usées sur le chemin de Lariasse et Des Gayettes**

- 4 offres ont été reçues dans les délais.

Après négociation l'offre économiquement la plus avantageuse a été faite par l'entreprise SCAIC, 140 avenue des Pins d'Alep 30100 ALES pour un montant de 575 800.40 € HT dont 300 738.40 € HT pour la tranche ferme et 275 062 € pour la tranche conditionnelle. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les actes d'engagement avec les entreprises nommées ci-dessus et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la réalisation du marché de travaux ci-dessus nommé.

- **Convention de mutualisation pour l'acquisition et l'utilisation d'un cinémomètre**

La commune de St-Julien les Rosiers va faire l'acquisition d'un cinémomètre, proposé par la société MERCURA pour un coût de 6 266.40 € TTC (avec frais d'établissement). Dans le cadre de la mutualisation de ce matériel, les communes de St-Privat des Vieux, St Christol les Alès, St-Ambroix et St-Martin de Valgagues ont souhaité s'associer à cette acquisition. Pour ce faire, chaque commune versera à la commune de Saint Julien les Rosiers la somme de 1253.28 € TTC.

- **Acquisition de terrain pour le projet de lotissement communal Cœur de Village – parcelle AI n° 179 «Carreynau» d'une superficie de 2080 m<sup>2</sup> - propriété des M. JEAN Rémy**

M. le Maire présente au conseil municipal un plan cadastral faisant ressortir la propriété de M. JEAN Rémy (parcelle cadastrée section AI n° 179, lieu dit «Carreynau») et précise que cette acquisition présente un avantage dans la perspective de l'aménagement du projet « cœur de village ».

- **Convention de délégation de compétence pour la construction, l'aménagement et la gestion des abris bus au SMTBA (Syndicat Mixte des Transport du Bassin d'Alès).**

M. le Maire présente au conseil municipal le projet de convention de Transfert de compétence de la commune de Saint Julien les Rosiers au Syndicat Mixte des Transport du Bassin d'Alès (SMTBA) pour permettre la construction, l'aménagement et la gestion des abris bus

- **Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de véhi-**

cules électriques, hybrides rechargeable ou thermiques.

- **Transfert de l'Exercice de la compétence « Mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) » au SMEG**

- **Implantation Borne(s) de charge pour véhicules électroniques et hybrides- Occupation du domaine public.**

- **Bail avec la société ORANGE pour l'installation d'un pylône monotube de 30 mètres sur le site du Carabiol. (Relais de téléphonie mobile)**

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande d'implantation d'un relais de téléphonie mobile par la société ORANGE, sur le site du Carabiol. Ce relais sera composé : d'un pylône monotube d'une hauteur de trente mètres destiné à recevoir trois antennes, d'une zone technique installée au pied du pylône, entourée d'une clôture de 2 m. Création d'un chemin d'accès. L'emprise de cette installation serait d'environ 21 m<sup>2</sup>. Le loyer annuel lié à l'occupation de ce terrain a été fixé à 3 500 € nets/an pour la période prenant effet à la date de signature et pour une durée de 12 ans.

- **Subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage Djilacoune - Solidarité Sénégal**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'association Solidarité Sénégal pour le séjour de coopération ÉTÉ 2017, mettant en scène une vingtaine de jeunes de 16 à 20 ans, qui vont faire des chantiers de coopération sur la communauté rurale de Coubalan. Ce séjour d'une durée de 3 semaines va concerner plusieurs chantiers :

- chantier peinture de l'Ecole Maternelle, chantier Centre de Loisir, aménagement d'un terrain Multisports. Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 500 € à cette association.
- **Subvention 2016 aux associations**

Le conseil municipal, sur proposition de l'adjointe à la vie associative, décide à l'unanimité de fixer le montant des subventions pour l'année 2016 à 260 € aux associations ci-dessous qui ont déposé un dossier complet, à savoir : AS LES ROSIERS, APE.

- **Subvention à l'association Graine de Lire**

M. le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention de 100 € à l'association Graine de Lire, avec qui nous développons un partenariat sur des activités en relation avec la Médiathèque et les écoles.

- **Délibération autorisant M. le Maire à signer les conventions de mise à disposition de services, de personnels, de bâtiments et de terrains ou sites avec la communauté Alès Agglomération.**

- **Adhésion de la commune de St Julien les Rosiers au Service Commun SIG « Système d'Information Géographique.**

- **Marché de travaux : Extension de la Mairie**

(voir texte dans Écho).

- **Motion Carte Identité** (voir texte sur site officiel de la mairie).

## SÉCURITÉ

# La commune s'équipe d'un radar

La commune a décidé d'équiper son service de police municipale d'un radar Truspeed. A noter que ce radar a fait l'objet d'un achat mutualisé avec quatre autres communes : Saint Ambroix, Saint Martin de Valgagues, Saint Privat des Vieux, Saint Christol les Alès.



Ce radar permet de relever la vitesse, que ce soit pour les véhicules se dirigeant vers l'agent ou pour ceux qui s'en éloignent.



Loïc Lanoë (le policier municipal) l'utilisera dans plusieurs rues du village.

Il stoppera les véhicules en infraction mais ne verbalisera pas. Cependant le contrevenant ne devra pas se faire reprendre car la prévention pourrait se transformer en répression. Cet appareil sert aussi de télé-métrie, il pourra donc appuyer les services techniques afin de donner les mesures exactes. **N'hésitez pas à contacter notre agent de police qui se fera un plaisir de vous expliquer son fonctionnement.**



## LA COMMUNE PASSE A L'ÉLECTRIQUE

# Services techniques: un véhicule propre

La commune a fait le choix de doter les services techniques d'un véhicule électrique. La décision a été prise en conseil municipal. Pour ce faire elle s'est inscrite dans un groupement d'achat interdépartemental qui regroupe le Gard et L'Hérault. C'est donc le syndicat Hérault Energie qui va lancer les appels d'offres pour ces véhicules ce qui devrait représenter une économie de 30%.

La commune s'est déterminée pour un véhicule utilitaire avec une option de location plutôt qu'un achat, ceci pour deux raisons :

1. C'est plus souple pour le budget municipal de payer 400 € de location mensuel plutôt qu'une somme globale d'achat de 25 000 à 30 000 €.

2. Vue les problèmes d'entretien et de coût de la batterie, il est plus judicieux que le véhicule ne nous appartienne pas. Cette voiture devrait arriver dans le mois à venir.

Et aussi l'installation d'une borne de recharge accélérée (1h pour 100 %). Elle aura deux prises de recharge et sera installée face à la mairie, deux places de parking seront réservées à cet effet. Le maître d'œuvre est le SMEG (Syndicat Mixte d'Electrification du Gard).

Cette borne a un coût de 15 000 €, la commune participe à son installation à hauteur de 2 500 € et à son entretien en payant 720 € par an.

L'utilisation pour la recharge du futur véhicule technique sera gratuite du fait de la participation communale.



Pour le particulier il y aura deux solutions :

1. Soit d'être abonné à REVEO en ouvrant un compte et en donnant tous les renseignements nécessaires pour la facturation via le site reveocharge.com qui délivrera un badge d'accès. La recharge coutera alors 1,50 € l'heure ou 12 €/an pour un abonnement à l'année.

2. Soit pour une charge occasionnelle en payant avec une carte bancaire ou avec une application Smartphone de REVEO, il en coûtera dans ce cas là 3.50 € l'heure.

Cette borne devrait être installée prochainement et ce avant l'arrivée de la voiture électrique des services techniques.

## Vie communale culturelle

# Signature d'une convention entre la Mairie et l'O.M.C.

(OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE)

L'OMC crée depuis de nombreuses années sur la commune toutes les conditions nécessaires à la promotion de la culture.



• Il anime et gère la vie culturelle de la commune.

• Il organise le salon Fortun'Art, le festival Mets'l son Mandela, le bal du 13 juillet, le Concert de Noël et propose également une variété de représentations (théâtre, concert, exposition...).

• Il collabore de manière régulière avec le Cratère, le Kiosque, l'APE et apporte son soutien aux actions organisées par la Médiathèque.

**Afin de permettre à l'OMC d'œuvrer au développement de la culture de manière sereine, il a signé avec la Mairie une convention le 22 mars.** Cette convention a pour objet de définir le soutien financier apporté par la Mairie par le biais d'une subvention de 5000 € par an versée en plusieurs fois et de présenter l'offre culturelle qui en découle.

En contrepartie l'OMC s'est engagé à présenter une fois par an un rapport d'activité au Conseil Municipal ce qui permettra de faire le bilan de l'année et de dégager les perspectives de celle à venir.



# 7<sup>e</sup> fête de la musique à St Julien les Rosiers

Ce sera vendredi 23 juin à partir de 19h30 au Kiosque place de l'Église

Cela fait 6 ans que l'Office Municipal de la culture et le centre social et culturel Le Kiosque organisent cette fête qui a toujours autant de succès...

**Une pensée pour Nathalie qui en fut une ardente défenseuse.**

Cette année encore elle prend la forme d'une scène ouverte aux artistes de tout poil : chanteur, musicien, groupes, rappeurs,

Il suffit de s'inscrire au Kiosque  
04 66 86 52 06 ou 06 81 06 24 91

Quelques-uns sont déjà inscrits :

• Christophe Sochor qui a emballé le public de la Soirée Chorales du 27 janvier, auteur compositeur interprète...  
• Jess d'Alès incontournable  
Il a participé à toutes les fêtes de la musique julirosiennes.

• Le groupe de Rousson, pop rock, pour la deuxième année  
• et un nouveau venu le Club K du Kiosque.

La sonorisation- éclairage sera assurée par Johan Hebert- association

Présentation : Jean Marc ALQUEZAR  
En Guest Star : Morgane HEBERT que l'on ne présente plus !  
Alors avis aux amateurs.....il y a encore de la place sur scène !



Kio Kiosque  
une page consacrée à cet événement

**Buvette, grillades, frites...au profit du secteur Jeunes du Kiosque**

## Trio Pas pour l'instant

Le 4 mars, l'OMC a proposé un concert d'une grande qualité avec le Trio Pas pour l'instant.



Ce concert en l'honneur des femmes a été l'occasion de célébrer la journée des droits de la femme.

Le Trio s'est employé à nous faire connaître ou redécouvrir les chansons sociales du patrimoine.

Avec beaucoup de sensibilité, ils nous ont emporté grâce à la beauté des textes et à leur interprétation pleine d'inventivité et de poésie.

Ils nous ont parlé durant toute une soirée d'humanisme, de solidarité et d'égalité, et ça, ça fait du bien !

## Fortun'art 2017

Les 24, 25 et 26 mars a eu lieu la 9<sup>e</sup> édition de Fortun'Art qui depuis ses débuts annonce l'arrivée du printemps.



Pour cette année 2017, c'est la céramiste plasticienne Corinne Jeanjacques qui fut l'invitée d'honneur.

Corinne exprime son talent au travers de la porcelaine. Elle coule, elle plie, elle sculpte, elle dessine, elle peint la porcelaine. Elle raconte surtout au travers de ses œuvres des histoires. Sa maîtrise lui permet de réaliser des œuvres sensibles d'une grande finesse. Bravo à l'artiste !

Claire Lise Creissen, talentueuse conférencière nous a encore cette année fait l'honneur de nous parler avec passion du peintre Chagall. Son exposé argumenté et fouillé a passionné le public.

Plus de 60 artistes nous ont présenté leurs œuvres multiples et variées tant par les techniques utilisées que par les thèmes abordés. Ils ont pu, tout durant le salon échanger avec le public autour de leur passion. Un moment convivial et d'une grande richesse !

N'oublions pas de remercier le Kiosque et ses bénévoles pour avoir assuré buvette et restauration durant le week-end.

Un grand merci également au personnel communal qui assure la mise en place du salon ainsi qu'aux bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce salon.

Vivement la 10<sup>e</sup> édition !

## ASCL (Association Sport Culture et Loisirs)



Le 21 et 22 avril dernier, la troupe du Carabiol a présenté son nouveau spectacle composé de sketch, théâtre de boulevard, vaudeville...

Cet évènement a remporté un vif succès, environ 250 personnes sur les 2 soirs. Un moment de détente et de rire partagés avec le public et au sein de la troupe. Longue vie au théâtre amateur qui existe depuis près de quarante ans sur notre commune !

• Soirée théâtre, du cousu main !

## Soirée Cabaret

Samedi 20 mai, la chorale CRIC CRAC s'est produite au complexe Mandela.



Ce groupe vocal, dirigé par Emmanuel Paterné, nouveau directeur musical des Fous Chantants, doit son nom à une chanson un tantinet coquine « J'entends le bois craquer ».

C'est donc un esprit espiègle qui anime cette chorale. Les chanteurs ont interprété et mis en scène un répertoire varié qui mêle tous les styles du Shah Shah Persan en passant par la Confiture, le Tango Corse, les Tics ou bien encore le Moteur à explosion, Goodbye Marylou, le tout avec humour, tendresse, énergie et un brin de folie, pour apprécier le chant autrement.

Une bien belle soirée !

## Mets' son Mandela

Ces dernières années, l'Office Municipal de la Culture en partenariat avec de nombreuses associations Juliroisiennes, a organisé le festival Mets' son Mandela au profit des enfants de la commune.

Les bénéfices de ces dernières éditions ont permis à l'OMC d'offrir à l'Association des Parents d'élèves une sonorisation qui sera mise au service des enfants lors des différentes animations organisées (fête de l'école, chasse aux œufs...).

La remise du don a eu lieu le vendredi 31 mars en présence des membres de l'OMC, de l'APE, de diverses associations et de Monsieur le Maire.



**GRAND PRIX DE LA CHANSON 2017**  
Alès-Cevennes-Camargue

ÉLIMINATOIRES		Août	
Juin	Juillet		
21 juin Bédouze	22 juin Boisset	22 août St-Chély-les-Alpes	23 août St-Chély-les-Alpes
22 juin St-Jean-le-Vieux	23 juin Les Bains de Gardon	24 août St-Amand de Noyers	25 août St-Amand de Noyers
23 juin St-Jean-le-Vieux	24 juin Les Bains de Gardon	26 août Agnières	27 août Agnières
24 juin St-Jean-le-Vieux	25 juin Les Bains de Gardon	28 août St-Jean-le-Vieux	29 août St-Jean-le-Vieux
25 juin St-Jean-le-Vieux	26 juin Les Bains de Gardon	30 août St-Jean-le-Vieux	31 août St-Jean-le-Vieux
26 juin St-Jean-le-Vieux	27 juin Les Bains de Gardon	1er septembre St-Jean-le-Vieux	2 septembre St-Jean-le-Vieux
27 juin St-Jean-le-Vieux	28 juin Les Bains de Gardon	3 septembre St-Jean-le-Vieux	4 septembre St-Jean-le-Vieux
28 juin St-Jean-le-Vieux	29 juin Les Bains de Gardon	5 septembre St-Jean-le-Vieux	6 septembre St-Jean-le-Vieux
29 juin St-Jean-le-Vieux	30 juin Les Bains de Gardon	7 septembre St-Jean-le-Vieux	8 septembre St-Jean-le-Vieux
30 juin St-Jean-le-Vieux	1er juillet Les Bains de Gardon	9 septembre St-Jean-le-Vieux	10 septembre St-Jean-le-Vieux
1er juillet St-Jean-le-Vieux	2 juillet Les Bains de Gardon	11 septembre St-Jean-le-Vieux	12 septembre St-Jean-le-Vieux
2 juillet St-Jean-le-Vieux	3 juillet Les Bains de Gardon	13 septembre St-Jean-le-Vieux	14 septembre St-Jean-le-Vieux
3 juillet St-Jean-le-Vieux	4 juillet Les Bains de Gardon	15 septembre St-Jean-le-Vieux	16 septembre St-Jean-le-Vieux
4 juillet St-Jean-le-Vieux	5 juillet Les Bains de Gardon	17 septembre St-Jean-le-Vieux	18 septembre St-Jean-le-Vieux
5 juillet St-Jean-le-Vieux	6 juillet Les Bains de Gardon	19 septembre St-Jean-le-Vieux	20 septembre St-Jean-le-Vieux
6 juillet St-Jean-le-Vieux	7 juillet Les Bains de Gardon	21 septembre St-Jean-le-Vieux	22 septembre St-Jean-le-Vieux
7 juillet St-Jean-le-Vieux	8 juillet Les Bains de Gardon	23 septembre St-Jean-le-Vieux	24 septembre St-Jean-le-Vieux
8 juillet St-Jean-le-Vieux	9 juillet Les Bains de Gardon	25 septembre St-Jean-le-Vieux	26 septembre St-Jean-le-Vieux
9 juillet St-Jean-le-Vieux	10 juillet Les Bains de Gardon	27 septembre St-Jean-le-Vieux	28 septembre St-Jean-le-Vieux
10 juillet St-Jean-le-Vieux	11 juillet Les Bains de Gardon	29 septembre St-Jean-le-Vieux	30 septembre St-Jean-le-Vieux
11 juillet St-Jean-le-Vieux	12 juillet Les Bains de Gardon	1er octobre St-Jean-le-Vieux	2 octobre St-Jean-le-Vieux
12 juillet St-Jean-le-Vieux	13 juillet Les Bains de Gardon	3 octobre St-Jean-le-Vieux	4 octobre St-Jean-le-Vieux
13 juillet St-Jean-le-Vieux	14 juillet Les Bains de Gardon	5 octobre St-Jean-le-Vieux	6 octobre St-Jean-le-Vieux
14 juillet St-Jean-le-Vieux	15 juillet Les Bains de Gardon	7 octobre St-Jean-le-Vieux	8 octobre St-Jean-le-Vieux
15 juillet St-Jean-le-Vieux	16 juillet Les Bains de Gardon	9 octobre St-Jean-le-Vieux	10 octobre St-Jean-le-Vieux
16 juillet St-Jean-le-Vieux	17 juillet Les Bains de Gardon	11 octobre St-Jean-le-Vieux	12 octobre St-Jean-le-Vieux
17 juillet St-Jean-le-Vieux	18 juillet Les Bains de Gardon	13 octobre St-Jean-le-Vieux	14 octobre St-Jean-le-Vieux
18 juillet St-Jean-le-Vieux	19 juillet Les Bains de Gardon	15 octobre St-Jean-le-Vieux	16 octobre St-Jean-le-Vieux
19 juillet St-Jean-le-Vieux	20 juillet Les Bains de Gardon	17 octobre St-Jean-le-Vieux	18 octobre St-Jean-le-Vieux
20 juillet St-Jean-le-Vieux	21 juillet Les Bains de Gardon	19 octobre St-Jean-le-Vieux	20 octobre St-Jean-le-Vieux
21 juillet St-Jean-le-Vieux	22 juillet Les Bains de Gardon	21 octobre St-Jean-le-Vieux	22 octobre St-Jean-le-Vieux
22 juillet St-Jean-le-Vieux	23 juillet Les Bains de Gardon	23 octobre St-Jean-le-Vieux	24 octobre St-Jean-le-Vieux
23 juillet St-Jean-le-Vieux	24 juillet Les Bains de Gardon	25 octobre St-Jean-le-Vieux	26 octobre St-Jean-le-Vieux
24 juillet St-Jean-le-Vieux	25 juillet Les Bains de Gardon	27 octobre St-Jean-le-Vieux	28 octobre St-Jean-le-Vieux
25 juillet St-Jean-le-Vieux	26 juillet Les Bains de Gardon	29 octobre St-Jean-le-Vieux	30 octobre St-Jean-le-Vieux
26 juillet St-Jean-le-Vieux	27 juillet Les Bains de Gardon	31 octobre St-Jean-le-Vieux	1er novembre St-Jean-le-Vieux
27 juillet St-Jean-le-Vieux	28 juillet Les Bains de Gardon	2 novembre St-Jean-le-Vieux	3 novembre St-Jean-le-Vieux
28 juillet St-Jean-le-Vieux	29 juillet Les Bains de Gardon	4 novembre St-Jean-le-Vieux	5 novembre St-Jean-le-Vieux
29 juillet St-Jean-le-Vieux	30 juillet Les Bains de Gardon	6 novembre St-Jean-le-Vieux	7 novembre St-Jean-le-Vieux
30 juillet St-Jean-le-Vieux	31 juillet Les Bains de Gardon	8 novembre St-Jean-le-Vieux	9 novembre St-Jean-le-Vieux
31 juillet St-Jean-le-Vieux	1er août Les Bains de Gardon	10 novembre St-Jean-le-Vieux	11 novembre St-Jean-le-Vieux

**DEMI-FINALES**  
23 Août - Boisset-Gaujac  
25 Août - La Grand-Combe

**FINALE**  
25 Août - Aux Arènes D'Alès

Pour les candidats  
Renseignements - Informations - Inscriptions  
Téléphone: 06 59 86 58 25 ou 06 11 18 52 98  
Spectacles entièrement gratuits - A partir de 21h

## 13 ET 14 JUILLET 2017

13 juillet à partir de 21 h. : Grand prix de la chanson  
• À 22 h. : groupe Glam' Art : French Cancan assuré par des danseuses professionnelles  
• A 23h30 : feux d'artifice  
Toute la soiree buvette et petite restauration - Entree gratuite

14 juillet 2017  
Repas fraternel dans les prés de Mandela  
Au menu Mechoui traditionnel  
Tarif commune:  
Adulte 12 € - Enfants de 12 a 18 ans : 8 € - Enfants de - 12 ans : gratuit  
Tarifs hors commune  
Adulte 20 € Enfants de 12 a 18 ans 10 € Enfants de - 12 ans gratuit  
Inscription OBLIGATOIRE en Mairie à partir du 19 juin  
Venez nombreux participer a ce moment important de la vie de notre village !

# COURSE PÉDESTRE

Ce samedi 18 mars 2017, au départ de Saint Martin de Valgalgues, soleil, bonne humeur, détente, cohésion et résultats étaient au rendez-vous tout au long des 9,970 Km de notre ronde des deux Saints.



Ronde qui n'est autre que la première étape du challenge DECARUN 2017 comportant 5 courses pédestres locales. Cette 2<sup>e</sup> édition a été remportée haut la main au scratch par : El Hadafe Adil en 33'37"2. Suivi du peloton de tête composé de Sahraoui Hakim, El Gharbi Camel et Buisson Cyril ; sans oublier la première féminine Barlaguet Marion qui boucle « sa ronde » en 37'26"2. Félicitations aux coureurs fidèles de tous horizons, et de tous âges venus partager un peu de sueur avec nous, auxquels nous adressons ces quelques mots de John Bingham : « Le miracle n'est pas que j'ai ter-

miné. Le miracle est que j'ai eu le courage de commencer. » Cette journée a été clôturée par une remise de prix généreuse et un verre de l'amitié toujours **autant bien noté et apprécié.**

**Merci aux bénévoles**, qui nous ont soutenus et accompagnés comme chaque année pour un déroulement sans accros. **Merci également à tous nos soutiens financiers et matériels** sans qui l'évènement ne serait pas viable.

**Et...rendez-vous l'année prochaine pour la 3<sup>e</sup> édition, au départ de Saint Julien les Rosiers !**



• Le printemps est virtuose à St Julien les Rosiers !



## ■ RECTIFICATIFS

• Lors de notre précédent Écho, nous revenions sur le décès de M. Martin Burillo. Nous tenons à présenter toutes nos excuses à la famille, pour avoir omis les enfants, Jean-François et Michel Burillo ainsi que leurs familles respectives, enfants et petits enfants. Nous les assurons de toute notre affection et leur présentons nos sincères condoléances pour le décès de leur père, papi, et papé Martin.

• Lors du dernier Écho de février dernier, nous avons évoqué la fermeture de la boulangerie Michodet en remontant dans le temps jusqu'à Alain Boyer. Pour être tout à fait exhaustif, il faut mentionner également M<sup>me</sup> et M. Launay qui avaient acheté en 1964 cette boulangerie à M. Malpat qui l'avait lui-même achetée à M. Johanard.

M<sup>me</sup> et M. Launay ont gardé ce commerce de 1964 à 1982, date à laquelle c'est Alain Boyer, leur neveu qui a acheté le fond.

M<sup>me</sup> et M. Launay se souviennent avec nostalgie de l'importance des tournées car il fallait à l'époque trois voitures pour les assurer. Ils notent également l'excellente ambiance qui régnait avec les autres boulangers de la commune (M. Bonhore puis M. Shincariol). On pourrait presque écrire l'histoire du village à travers nos boulangeries !...



### INFORMATION MUNICIPALE SAINT JULIEN LES ROSIERS JUN 2017

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Serge Bord, Abiba Georges, Pierre Pic, Olivier Poudevigne, Virginie Prost, Pascale Gaudiche

Mairie Saint Julien Les Rosiers, 376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00 - Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr - infostjulien@orange.fr - [www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr)  
Jours et horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois hors vacances scolaires  
Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00 - atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal  
a été imprimé à  
1600 exemplaires  
sur papier  
recyclé.